



- **Forum des chefs d'entreprise et des dirigeants mondiaux**
  - **Forum consultatif sur le financement dans le secteur du café**
  - **Conseil international du Café**
  - **Comité des finances et de l'administration**
  - **Comité des statistiques**
  - **Comité des projets**
  - **Comité de promotion et de développement des marchés**
  - **Atelier sur les rôle des marchés à terme**
- Convocation de la 125<sup>e</sup> session du Conseil international du Café et des réunions connexes : 23 au 27 septembre 2019 Londres (Royaume-Uni)**
- Renseignements préliminaires pour les participants \***

**TABLE DES MATIÈRES**

**Page**

|       |   |   |
|-------|---|---|
| I.    | Introduction .....  | 2 |
| II.   | Lieu des réunions .....                                   | 2 |
| III.  | Cérémonie d'ouverture et placement des participants ..... | 2 |
| IV.   | Projet de programme .....                                 | 2 |
| V.    | Participation et coût .....                               | 3 |
| VI.   | Pouvoirs .....  | 3 |
| VII.  | Admission des observateurs .....                          | 4 |
| VIII. | Inscription et liste des participants .....               | 4 |
| IX.   | Langues et documents .....                                | 5 |
| X.    | Orateurs .....  | 5 |
| XI.   | Demandes de réunions .....                                | 6 |
| XII.  | Information et média .....                                | 6 |
| XIII. | Visas, hébergement et voyage .....                        | 6 |
| XIV.  | Exonération de responsabilité .....                       | 7 |

Annexe I Programme provisoire

Annexe II Lettre type de pouvoir

Annexe III Modèle d'autorisation à représenter un Membre et exercer son droit de vote

Annexe IV Formulaire d'inscription pour les observateurs

Annexe V Tarifs préférentiels OMI d'hôtels à Londres

Annexe V Tarifs préférentiels OIC d'hôtels à Londres

\*Le présent document contient des informations sur la 125<sup>e</sup> session du Conseil international du Café et les réunions connexes qui étaient disponibles au moment de sa rédaction. Bien que tous les efforts aient été faits pour vérifier les informations fournies, le Secrétariat de l'OIC ne peut être tenu responsable d'éventuelles inexactitudes

## I. INTRODUCTION

1. Le Directeur exécutif de l'Organisation internationale du Café (OIC) présente ses compliments et a l'honneur d'informer les Membres de l'OIC et les observateurs que la 125<sup>e</sup> session du Conseil international du Café et les réunions connexes se tiendront du 23 au 27 septembre 2019 à Londres (Royaume-Uni).

## II. LIEU

2. La 125<sup>e</sup> session du Conseil international du Café et les réunions connexes se tiendront au siège de l'Organisation maritime internationale (OMI), 4 Albert Embankment, Londres SE1 7SR.

## III. CÉRÉMONIE D'OUVERTURE ET PLACEMENT DES PARTICIPANTS

3. La cérémonie d'ouverture aura lieu le lundi 23 septembre 2019 à 10h dans le hall principal de l'OMI. Les délégués sont priés de bien vouloir prendre place au plus tard à 9h45.

4. Les délégations seront assises dans l'ordre alphabétique anglais. Chaque délégation gouvernementale se verra attribuer une table pour le chef de délégation et des sièges pour les suppléants et les conseillers dans la rangée suivante. Des places spécialement identifiées seront disponibles pour les autres participants.

5. Il est rappelé aux délégués que les téléphones mobiles doivent être éteints ou mis en mode silencieux pendant toute la durée des débats.

6. Les délégués sont priés de noter qu'aucun aliment ou boisson ne peut être consommé dans le hall principal.

## IV. PROJET DE PROGRAMME

7. Un programme provisoire pour la semaine figure à l'annexe I. Les ordres du jour détaillés des comités et autres organes suivront.

8. Les Membres qui souhaitent soumettre des documents pour distribution, suggérer d'autres questions à examiner ou faire des exposés pendant les réunions sont priés d'en aviser le Directeur exécutif par écrit **au plus tard le 8 août 2019**.

9. Afin de renforcer et d'appuyer la mise en œuvre de la Résolution 465 sur le niveau des prix du café, le Conseil, à sa 124<sup>e</sup> session en mars 2019, a décidé que le premier **Forum des chefs d'entreprise et des dirigeants mondiaux du secteur du café** se tiendrait en session extraordinaire du Comité consultatif du secteur privé (CCSP). Le Forum se tiendra le 23 septembre 2019 à Londres et réunira des dirigeants de

l'industrie du café et des représentants de haut niveau de gouvernements, d'organisations internationales, d'universités et de la société civile. Il est prévu que le Forum se termine par une déclaration conjointe comprenant une feuille de route avec des actions concrètes visant à faire face à la crise et à la volatilité des prix du café, à la durabilité à long terme et à la transformation du secteur pour atteindre les objectifs du développement durable.

10. Le 9<sup>e</sup> **Forum consultatif sur le financement dans le secteur du café** "Faire face à la tempête - gérer efficacement les risques de prix dans la chaîne de valeur du café" aura lieu le 24 septembre et les participants examineront plus en détail comment des approches innovantes et fondées sur le marché peuvent améliorer la résilience des producteurs face à la volatilité des prix et aux chocs de prix et comment les risques peuvent être partagés plus équitablement entre tous les acteurs de la chaîne de valeur, notamment les torréfacteurs, les négociants et les fournisseurs d'intrants.

11. Le Forum et le Forum consultatif seront ouverts au public et seront également diffusés sur le Web. De plus amples informations seront diffusées séparément.

12. Les Membres et les observateurs auront également l'occasion d'assister, en s'y inscrivant, à un atelier d'introduction sur le "Rôle des marchés à terme" le mercredi 25 septembre de 17h00 à 18h00, piloté par l'Intercontinental Exchange (ICE).

## **Événements annexes**

13. Des possibilités de réseautage social et autres sont prévues. Plus de détails à suivre.

## **V. PARTICIPATION ET COÛT**

14. Les gouvernements participants, les observateurs, les organisations intergouvernementales et les organisations non gouvernementales sont responsables des frais de participation de leurs délégués.

## **VI. POUVOIRS**

15. Conformément à l'article 3 du Règlement de l'Organisation, les pouvoirs des délégations Membres sont remis par écrit au Directeur exécutif. Chaque Membre désigne un représentant et un ou plusieurs suppléants. Un Membre peut également désigner un ou plusieurs conseillers auprès de sa délégation.

16. Les pouvoirs des représentants, suppléants et conseillers d'un Membre doivent être communiqués par écrit au Directeur exécutif par et sur papier à en-tête des autorités compétentes désignées par le Membre (c'est-à-dire le ministère ou l'organisme gouvernemental compétent du pays Membre, ou par un représentant de la Mission diplomatique du Membre concerné, soit dans le pays où se trouve le siège de l'Organisation, soit là où se tient la session). Les Membres sont priés de se concerter avec leurs autorités pour éviter de délivrer des pouvoirs en double.

17. Les Membres sont priés de veiller à ce que la liste complète de leurs pouvoirs parvienne à l'Organisation **au plus tard le 30 août 2019**. Un modèle de lettre figure à l'annexe II. Des copies numérisées des pouvoirs peuvent être envoyées par courrier électronique au Secrétariat ([credentials@ico.org](mailto:credentials@ico.org)) et l'original envoyé dès que possible par la suite. Les délégations sont informées que la présentation en temps voulu des pouvoirs facilitera grandement le travail du Secrétariat de l'OIC.

18. Il est également rappelé aux Membres qu'en cas d'empêchement, conformément au paragraphe 2) de l'article 13 de l'Accord de 2007, tout Membre exportateur peut autoriser par écrit tout autre Membre exportateur, et tout Membre importateur peut autoriser par écrit tout autre Membre importateur à représenter ses intérêts et à exercer son droit de vote à toute réunion du Conseil.

19. Un modèle d'autorisation figure à l'annexe III. Les lettres d'autorisation doivent être envoyées **au plus tard le 30 août 2019**. Des copies numérisées peuvent être envoyées par courrier électronique au Secrétariat ([credentials@ico.org](mailto:credentials@ico.org)) et l'original envoyé dès que possible par la suite.

## VII. ADMISSION D'OBSERVATEURS

20. Les observateurs invités des pays non membres, des organisations internationales et des associations du secteur privé figurant à l'annexe II du document [ICC-122-3](#) qui souhaitent assister à la session du Conseil et/ou aux autres réunions de l'OIC sont priés d'informer le Directeur exécutif des réunions précises auxquelles ils souhaitent assister. Un formulaire d'inscription des observateurs est joint à l'annexe IV et doit être envoyé à [credentials@ico.org](mailto:credentials@ico.org) **au plus tard le 30 août 2019**.

21. Sous réserve des dispositions de l'Article 16 de l'Accord de 2007, les organisations non gouvernementales qui ne figurent pas dans la liste de l'annexe II du document [ICC-122-3](#) doivent soumettre leurs demandes d'octroi du statut d'observateur par écrit, en indiquant les points de l'ordre du jour qui les intéressent, au Directeur exécutif **au moins 45 jours avant la session de septembre (le 8 août 2019)**, conformément à l'article 5 du Règlement de l'Organisation.

## VIII. INSCRIPTION ET LISTE DES PARTICIPANTS

22. Comme indiqué à l'article 3 du Règlement de l'Organisation, chaque Membre est représenté par un représentant, qui peut être assisté de suppléants et de conseillers. Chaque délégation a un chef de délégation. Tout suppléant ou conseiller peut agir en qualité de représentant sur instruction du chef de la délégation.

23. **Pour des raisons d'identification et de sécurité, tous les participants aux réunions sont tenus de présenter un document d'identité avec photo pour retirer leur badge à leur arrivée au bureau d'accueil de l'OMI.** Cette mesure est imposée par l'OMI. Le Bureau d'inscription sera ouvert de 14h00 à 17h00 le dimanche 22 septembre et de 08h00 à 18h00 du lundi 23 septembre 2019 jusqu'à la fin de la session.

## Inscription des chefs d'État, chefs de Gouvernement, ministres et ambassadeurs

24. Il est fortement recommandé aux délégations de soumettre à l'avance au Secrétariat les noms des chefs d'État, chefs de Gouvernement, ministres ou ambassadeurs qui seront présents, afin d'accélérer la préparation de l'accès VIP et de minimiser les inconvénients.

## Liste des participants

25. Une liste provisoire des délégués sera disponible le premier jour de la session, qui sera révisée à une date ultérieure.

26. Les délégations sont priées d'informer, par écrit, le personnel du Bureau d'inscription ou le personnel de l'OIC sur place de toute modification ultérieure des informations figurant dans la liste provisoire des délégués, afin que les dossiers de la liste définitive des délégués puissent être tenus à jour et exacts.

## IX. LANGUES ET DOCUMENTS

27. Les langues officielles de l'organisation sont l'anglais, l'espagnol, le français et le portugais.

28. Des services d'interprétation simultanée seront disponibles.

29. Afin de réduire les dépenses et de minimiser l'impact sur l'environnement grâce à la numérisation des documents des réunions, **un seul jeu des documents nécessitant une décision sera imprimé par délégation**. Les délégués sont donc vivement encouragés à apporter leurs tablettes ou ordinateurs portables aux réunions auxquelles ils participent plutôt que d'utiliser des copies papier des documents

30. L'OMI dispose d'installations Wi-Fi gratuites et les délégués disposeront de prises électriques adéquates pour utiliser et recharger les appareils. Une fois publiés, les ordres du jour et les documents peuvent être téléchargés à partir du site Web de l'OIC à l'adresse suivante: [http://www.ico.org/documents\\_f.asp](http://www.ico.org/documents_f.asp) ou sur un site Web dédié au Conseil de l'OIC. Le mot de passe pour les documents confidentiels sera communiqué uniquement aux Membres.

31. Un programme actualisé sera publié chaque jour.

## X. ORATEURS

32. Afin de faciliter le travail des interprètes et du personnel du Secrétariat, les orateurs sont priés de soumettre à l'avance et le plus tôt possible le texte de leurs déclarations et/ou exposés au Secrétariat de l'OIC.

## XI. DEMANDES DE RÉUNIONS

33. Dans les limites des locaux et des services disponibles, tout sera mis en œuvre pour accueillir les groupes de délégations qui souhaiteraient se réunir. Les demandes pour de telles réunions doivent être adressées au Secrétariat et à la Responsable des communications, Mme Sarah Friend, par courriel à [friend@ico.org](mailto:friend@ico.org).

## XII. INFORMATION ET MÉDIAS

34. Les représentants des médias - presse écrite, photo, radio, télévision et cinéma, agences de presse et médias en ligne - auront la possibilité de demander une accréditation en contactant [press@ico.org](mailto:press@ico.org)

35. Un point presse aura lieu le vendredi 27 septembre 2019.

36. les points importants de la session seront affichés sur les médias sociaux au cours de la semaine.

## XIII. VISAS, HÉBERGEMENT ET VOYAGE

### Visas et lettres d'invitation

37. Les délégués de certains pays auront besoin d'un visa pour entrer au Royaume-Uni. Le site Web des visas du Royaume-Uni ([UK Visas and Immigration](https://www.ukvisas.com)) contient un [formulaire en ligne](#) qui peut être utilisé pour déterminer si vous devez faire une demande de visa avant de vous rendre au Royaume-Uni. Les passeports doivent avoir une validité de six mois à l'arrivée. Les délégués de l'OIC qui ont besoin d'une lettre d'invitation pour les aider à obtenir des visas pour assister aux réunions doivent en faire la demande par écrit **le plus rapidement possible** ([friend@ico.org](mailto:friend@ico.org)), en indiquant leur nom complet, leur numéro de passeport, la date de délivrance et la date d'expiration. La lettre d'invitation sera envoyée électroniquement aux délégués pour qu'ils l'envoient à l'ambassade ou au consulat britannique dans leur pays. Il est conseillé aux délégués de présenter leur demande bien avant les réunions afin d'éviter les retards dans la délivrance des visas

### Hébergement

38. Les délégués sont responsables de leurs propres dispositions d'hébergement. Des informations sur les hôtels situés à proximité, ainsi que les tarifs préférentiels indicatifs, figurent à l'annexe V. Pour bénéficier de ces tarifs préférentiels, les délégués sont priés de mentionner le fait qu'ils participent à une réunion à l'OMI.

39. La liste des hôtels n'est pas exhaustive, d'autres hôtels et d'autres types d'hébergement à Londres sont également disponibles pour toute une gamme de budgets.

## **XIV. EXONÉRATION DE RESPONSABILITÉ**

40. Les délégués sont responsables de leur propre sécurité à tout moment.
41. Il est conseillé aux délégués de ne pas laisser leurs porte-documents et autres articles personnels sans surveillance. Les objets suspects doivent être signalés à la réception de l’OMI.
42. L'OIC décline toute responsabilité et exclut expressément toute responsabilité pour :
- Perte ou détérioration d'objets de valeur ou d'effets personnels perdus ou / laissés dans le lieu de la réunion, à l'hôtel et dans les lieux d'événements sociaux.
  - Décès ou dommages corporels subis lors des réunions.
43. Au cas peu probable où la 125<sup>e</sup> session du Conseil international du Café et les réunions connexes seraient annulées ou reportées en raison de circonstances indépendantes de la volonté de l'OIC, l'OIC ne sera pas responsable des frais encourus par le participant à l'événement.





**125<sup>e</sup> session de Conseil international du Café et réunions connexes  
Programme provisoire (12 juin 2019)**

**Dimanche 22 septembre**

|                    |                        | <b>Salle</b>       | <b>Ouverte à</b>                 | <b>Notes</b>                        |
|--------------------|------------------------|--------------------|----------------------------------|-------------------------------------|
| <b>14h00-17h00</b> | Début des inscriptions | Réception de l'OMI | Membres de l'OIC et observateurs | Preuve d'identité avec photo exigée |

**Lundi 23 septembre**

|                         |   | <b>Salle</b>                      | <b>Ouverte à</b>  | <b>Notes</b>  |
|-------------------------|---|-----------------------------------|---|---|
| <b>À partir de 8h00</b> | Inscription   | Réception de l'OMI                | Membres de l'OIC et observateurs                        | Preuve d'identité avec photo exigée                 |
| <b>8h30-9h30</b>        | Réunion d'information avec les présidents                                   | Salle 5 (1 <sup>st</sup> étage)   | Membres des bureaux et Membres invités                  |   |
| <b>9h00-10h00</b>       | <i>Café et réseautage</i>   |                                   | <i>Membres de l'OIC et observateurs</i>                 |   |
| <b>10h00-11h00</b>      | Cérémonie d'ouverture   | Hall principal (Rez-de-chaussée)  | Membres de l'OIC et observateurs                        |   |
| <b>11h00-12h30</b>      | Forum des chefs d'entreprise et dirigeants mondiaux Groupe 1                | Hall principal                    | Membres de l'OIC, observateurs et participants inscrits |   |
| <b>12h30-14h00</b>      | <i>Déjeuner</i>   | Restaurant (4 <sup>e</sup> étage) |   |   |
| <b>14h00-15h30</b>      | Forum des chefs d'entreprise et dirigeants mondiaux Groupe 2                | Hall principal                    | Membres de l'OIC, observateurs et participants inscrits |   |
| <b>15h30-16h00</b>      | <i>Pause-café</i>   |                                   |   |   |
| <b>16h00-18h00</b>      | Forum des chefs d'entreprise et dirigeants mondiaux Groupe 3 et conclusions | Hall principal                    | Membres de l'OIC, observateurs et participants inscrits |   |
| <b>18h00</b>            | <i>Réception de bienvenue</i>   |                                   |   | <i>À l'invitation de l'Ambassadeur de la Suisse</i> |

**Mardi 24 septembre**

|                     |  |                                   |   |
|---------------------|--|-----------------------------------|---|
| <b>9h30-11h00</b>   | Forum consultatif sur le financement dans le secteur du café Groupe 1                | Hall principal                    | Membres de l'OIC, observateurs et participants inscrits |
| <b>11h00-11h30</b>  | <i>Pause-café</i>  |                                   |   |
| <b>11h30-13h30</b>  | Forum consultatif sur le financement dans le secteur du café Groupe 2 et conclusions | Hall principal                    | Membres de l'OIC, observateurs et participants inscrits |
| <b>13h30-15h00h</b> | <i>Déjeuner</i>  | Restaurant (4 <sup>e</sup> étage) |   |

|                              |   |                                   |                                  |                      |
|------------------------------|---|-----------------------------------|----------------------------------|----------------------|
| <b>15h00-15h15</b>           | Conseil (ordre du jour, observateurs, voix, pouvoirs, etc.) | Hall principal                    | Membres de l'OIC et observateurs |                      |
| <b>15h15-18h00</b>           | Comité des finances et de l'administration                  | Hall principal                    | Membres de l'OIC seulement       |                      |
| <b>Mercredi 25 septembre</b> |   |                                   |                                  |                      |
|                              |   | <b>Salle</b>                      | <b>Ouverte à</b>                 | <b>Notes</b>         |
| <b>9h30-11h00</b>            | Réunion de coordination des pays exportateurs               | Hall principal                    | Restreinte                       |                      |
| <b>9h30-11h00</b>            | Réunion de coordination des pays importateurs               | Salle 9                           | Restreinte                       | Pas d'interprétation |
| <b>11h00-12h30</b>           | Comité des statistiques                                     | Salle 9                           | Membres de l'OIC et observateurs |                      |
| <b>12h30-14h00</b>           | <i>Déjeuner</i>   | Restaurant (4 <sup>e</sup> étage) |                                  |                      |
| <b>14h00-15h30</b>           | Comité des projets  | Salle 9                           | Membres de l'OIC et observateurs |                      |
| <b>15h30-17h00</b>           | Comité de promotion et de développement des marchés         | Salle 9                           | Membres de l'OIC et observateurs |                      |
| <b>17h00-18h00h</b>          | Atelier sur le rôle des marchés à terme                     | Salle 9                           | Membres de l'OIC et observateurs |                      |
| <b>Jeudi 26 septembre</b>    |   |                                   |                                  |                      |
| <b>9h30-11h00</b>            | Conseil   | Salle 9                           | Membres de l'OIC et observateurs |                      |
| <b>11h00-11h30</b>           | <i>Pause-café</i>   |                                   |                                  |                      |
| <b>11h30-13h00</b>           | Conseil   | Salle 9                           | Membres de l'OIC et observateurs |                      |
| <b>13h00-14h30</b>           | <i>Déjeuner</i>   | Restaurant (4 <sup>e</sup> étage) |                                  |                      |
| <b>14h30-16h30</b>           | Conseil   | Salle 9                           | Membres de l'OIC et observateurs |                      |
| <b>Vendredi 27 septembre</b> |   |                                   |                                  |                      |
| <b>9h30-11h00</b>            | Conseil   | Salle 9                           | Membres de l'OIC et observateurs |                      |
| <b>11h00-11h30</b>           | <i>Pause-café</i>   |                                   |                                  |                      |
| <b>11h30-13h00</b>           | Conseil   | Salle 9                           | Membres de l'OIC et observateurs |                      |
| <b>13h00-14h30</b>           | <i>Déjeuner</i>   | Restaurant (4 <sup>e</sup> étage) |                                  |                      |
| <b>13h30-14h30</b>           | Point presse  |                                   | Presse et Membres invités        |                      |
| <b>14h30-17h00</b>           | Conseil   | Salle 9                           | Membres de l'OIC et observateurs |                      |

**LETTRÉ TYPE DE POUVOIR**

**Veillez envoyer vos pouvoirs sur papier à en-tête à  
[credentials@ico.org](mailto:credentials@ico.org) au plus tard le 30 août 2019.  
L'original pourra être présenté le plus rapidement possible après**

[Date]

M. José Sette  
Directeur exécutif  
Organisation internationale du Café  
222 Gray's Inn Road  
Londres WC1X 8HB

Cher monsieur,

**125<sup>e</sup> session du Conseil international du Café et les réunions connexes**  
(Londres, 23 au 27 septembre 2019)

J'ai l'honneur de vous informer que [pays] sera représenté à la 125<sup>e</sup> session du Conseil international du Café et des réunions connexes qui auront lieu du 23 au 27 septembre 2019 à Londres par le(s) délégué(s) ci-après :

[Nom] Représentant (une seule personne)  
[Titre]  
[Organisation]

[Nom] Suppléant(s)  
[Titre]  
[Organisation]

[Nom] Conseiller(s)  
[Titre]  
[Organisation]

Veillez agréer, Monsieur, les assurances de ma haute considération,

[Signature]\*

[Nom]

[Titre]

*\* Doit être signé par les autorités compétentes du pays Membre (par exemple, le ministère approprié ou une instance gouvernementale du pays Membre, ou par un représentant de la mission diplomatique du Membre concerné, soit dans le pays où siège l'Organisation, soit dans le pays où la session a lieu).*

**MODÈLE D'AUTORISATION À REPRÉSENTER LES INTÉRÊTS D'UN MEMBRE  
ET À EXERCER SON DROIT DE VOTE**

**Veillez envoyer votre autorisation à  
[credentials@ico.org](mailto:credentials@ico.org) au plus tard le 30 août 2019.**

[Date]

M. José Sette  
Directeur exécutif  
Organisation internationale du Café  
222 Gray's Inn Road  
Londres WC1X 8HB

Cher Monsieur,

**125<sup>e</sup> session du Conseil international du Café et les réunions connexes**  
(Londres, 23 au 27 septembre 2019)

J'ai l'honneur de vous informer que mon gouvernement ne sera pas représenté à la 125<sup>e</sup> session mais qu'il a autorisé [insérer le nom d'un autre pays Membre] à représenter ses intérêts et à exercer son droit de vote à la 125<sup>e</sup> session du Conseil international du Café du 23 to 27 septembre 2019.

Veillez agréer, Monsieur, les assurances de ma haute considération.

[Signature]\*

[Nom]

[Titre]

[Pays Membre]

\* Doit être signé par les autorités compétentes du pays Membre.

**FORMULAIRE D'INSCRIPTION POUR LES OBSERVATEURS**  
**125<sup>e</sup> session du Conseil international du Café et les réunions connexes**  
**23 au 27 septembre 2019, Londres**

Veuillez renvoyer ce formulaire à [credentials@ico.org](mailto:credentials@ico.org) au plus tard le 30 août 2019

|  |  |
|--|--|
| <p><b>Catégorie de délégation</b> (Cocher la case appropriée)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pays non-membre <input type="checkbox"/></li> <li>• Organisation internationale <input type="checkbox"/></li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Association du CCSP <input type="checkbox"/></li> <li>• Autres (Veuillez préciser) <input type="checkbox"/></li> </ul> <p>-----</p> |
|--|--|

|   |                          |
|---|--------------------------|
| <b>J'assisterai aux réunions suivantes qui auront lieu à Londres, en septembre 2019</b><br>(Cocher la case appropriée)  |                          |
| 125 <sup>e</sup> session du Conseil international du Café   | <input type="checkbox"/> |
| Forum des chefs d'entreprise et des dirigeants mondiaux   | <input type="checkbox"/> |
| 9 <sup>e</sup> Forum consultatif sur le financement dans le secteur du café "Faire face à la tempête - gérer efficacement les risques de prix dans la chaîne de valeur du café" | <input type="checkbox"/> |
| Atelier sur le rôle des marchés à terme   | <input type="checkbox"/> |
| Comité des statistiques   | <input type="checkbox"/> |
| Comité des projets  | <input type="checkbox"/> |
| Comité de promotion et de développement des marchés   | <input type="checkbox"/> |

M. / Mme / Mlle: ..... Prénom:.....

Nom:.....

Nom à inscrire sur le badge d'inscription: .....

Titre officiel: .....

Organisation / Compagnie: .....

Adresse:.....

Pays: ..... Téléphone:.....

Courriel: .....

**TARIFS PRÉFÉRENTIELS OMI D'HÔTELS À LONDRES**  
**Juin 2019**

Les hôtels suivants sont situés à 10 minutes de marche de l'OMI

|  |                          |           |  |
|--|--------------------------|-----------|--|
| <p align="center">Au moment de la réservation, veuillez indiquer : 'company ID SC227093192'<br/> Tél: +44 (0) 20 7793 0202<br/> Tarifs valables jusqu'au 31 décembre 2019<br/> Réservations: <a href="http://www.accorhotels.com">www.accorhotels.com</a><br/> Page Web : <a href="http://www.accorhotels.com/business-imo-gb">www.accorhotels.com/business-imo-gb</a><br/> Courriel: <a href="mailto:H1785@accor.com">H1785@accor.com</a></p> |                          |           |  |
| <b>NOVOTEL Londres Waterloo 4*</b><br>113 Lambeth Road<br>Londres SE1 7LS  | Standard simple/double   | £158/£168 |  |
|  | Supérieure simple/double | £168/£178 |  |
|  | Exécutive simple/double  | £188/198  |  |

|   |   |             |                      |
|---|---|-------------|----------------------|
| <p align="center">Lien de réservation unique Crowne Plaza Booking Link ou courriel <a href="mailto:reservations@cplondonalber.co.uk">reservations@cplondonalber.co.uk</a><br/> Tél: + 44 (0) 203 1460 379<br/> Tarifs valables jusqu'au 31 décembre 2019<br/> Restriction de dates : 2-3 &amp; 9-10 juillet,<br/> 10-12 septembre, 31 décembre.</p> |   |             |                      |
| <b>CROWNE PLAZA</b><br><b>10 Albert Embankment</b><br><b>Londres SE1 7SP</b>  | Standard simple/double                          | £210/£210   | WIFI<br>& VAT inclus |
|   | Chambre simple/double<br>avec vue sur la Tamise | £240/£240   |                      |
|   | Chambre Club<br>simple/double                   | £260/£260   |                      |
|   | Suites Junior /Suites 1 lit                     | Sur demande |                      |

|   |   |                      |  |
|---|---|----------------------|--|
| <p align="center">Réservations: +44 (0) 20 7769 2415<br/> Tarifs valables jusqu'au 31 décembre 2019<br/> Page de réservation : <a href="http://www.parkplaza.com/imo">www.parkplaza.com/imo</a><br/> Courriel: <a href="mailto:pprlres@pphe.com">pprlres@pphe.com</a></p> |   |                      |  |
| <b>Park Plaza Riverbank Londres 4*</b><br>18 Albert Embankment<br>Londres SE1 7TJ   | Supérieure simple/double                            | £165/£178<br>(+ TVA) | Wi-Fi gratuit<br>Petit-déjeuner<br>compris |
|   | Exécutive simple/double                             | £190/£203<br>(+ TVA) |  |
| <p align="center">Réservations: +44 (0) 20 7769 2525<br/> Tarifs valables jusqu'au 31 décembre 2019<br/> Page de réservation: <a href="http://www.parkplaza.com/imo">www.parkplaza.com/imo</a><br/> Courriel: <a href="mailto:pprlres@pphe.com">pprlres@pphe.com</a></p>  |   |                      |  |
| <b>Plaza on the River 5*</b><br>18 Albert Embankment<br>Londres SE1 7TJ   | Studio simple/double                                | £221/£234<br>(+TVA)  | Wi-Fi gratuit<br>Petit-déjeuner<br>compris |
|   | Deluxe vue sur la Tamise<br>simple/double           | £196/£209<br>(+TVA)  |  |
|   | Suite 1 Lit – Vue restreinte<br>simple/double       | £261/£274<br>(+TVA)  |  |
|   | Suite 1 Lit – Vue sur la<br>Tamise<br>simple/double | £331/£344<br>(+TVA)  |  |

|  |  |               |  |
|--|--|---------------|--|
| <b>Réservations : +44 (0) 20 7798 6888</b><br><b>Tarifs valables jusqu'au 31 décembre 2019</b><br><a href="http://www.dolphinsquare.co.uk/house">www.dolphinsquare.co.uk/house</a><br><b>Courriel: <a href="mailto:dh@dolphinsquare.co.uk">dh@dolphinsquare.co.uk/</a></b> |  |               |  |
| <b>Dolphin House</b><br>Dolphin Square<br>Londres SW1V 3LX<br><b>Dolphin House est située à 20-25 minutes de l'OMI par les transports publics</b>  | Appartement 1 chambre<br>Sans petit-déjeuner | £160<br>(ttc) | Wi-Fi gratuit /<br>Accès aux installations et club de conditionnement physique et buanderies |
|  | Appartement 1 chambre<br>Avec petit-déjeuner | £170<br>(ttc) |  |

|  |   |  |
|--|---|--|
| <b>Tarifs valables jusqu'au 31 décembre 2019</b><br><b>Lien pour réservation aux tarifs OMI :</b><br><a href="https://www.staybridge.com/redirect?path=hd&amp;brandCode=SB&amp;localeCode=en&amp;hotelCode=LONVA&amp;rateCode=IPUNS&amp;PMID=99502056&amp;corporateNumber=100319583&amp;viewfullsite=true">https://www.staybridge.com/redirect?path=hd&amp;brandCode=SB&amp;localeCode=en&amp;hotelCode=LONVA&amp;rateCode=IPUNS&amp;PMID=99502056&amp;corporateNumber=100319583&amp;viewfullsite=true</a> |   |  |
| <b>STAYBRIDGE SUITES VAUXHALL</b><br><b>100 Vauxhall Walk</b><br><b>Londres, SE11 5AL</b>  | Studio standard T1 (1-6 nuits)<br>Studio standard T2 (7-14 nuits)<br>Studio standard T3 (15-28 nuits)<br>Studio standard T4(29+ nuits)<br>Appartement 1 lit T1 (1-6 nuits)<br>Appartement 1 lit T2 (7-14 nuits)<br>Appartement 1 lit T3 (15-28 nuits)<br>Appartement 1 lit T4 (29+ nuits)<br><br>WIFI et petit-déjeuner buffet compris.<br>Accès au gymnase et à la laverie<br>Chaque suite comprend une cuisine équipée. Soirées animées les lundi, mardi & mercredi avec boissons et snacks gratuits. | £160 par nuit<br>£150 par nuit<br>£145 par nuit<br>£140 par nuit<br>£190 par nuit<br>£180 par nuit<br>£175 par nuit<br>£170 par nuit<br>+ TVA @ 20% pour les 28 premières nuits et @ 4% pour les suivantes |

**TARIFS PRÉFÉRENTIELS OIC D'HÔTELS À LONDRES**  
**Juin 2019**

| <p align="center"><b>Centrale de réservations pour le Grange hôtels :</b><br/> <b>Prière de mentionner la référence : "International Coffee Organization "Ref C00004F7"</b><br/> <b>Tél. : +44 (0) 20 7630 2000</b><br/> <b>Télécopie : +44 (0) 20 7835 1888</b><br/> <b>Courriel: <a href="mailto:reservations@grangehotels.com">reservations@grangehotels.com</a></b><br/> <b>Tarifs valables jusqu'en mars 2020</b><br/> <b>Les Grange hôtels sont situés à 30 - 40 minutes de l'OMI en utilisant les transports publics</b></p> |                                     |              |                                     |
|---|-------------------------------------|--------------|-------------------------------------|
| <b>Grange Fitzrovia Hotel 4*</b><br>20 – 28 Bolsover Street<br>Londres W1P 5NB<br>Tel.: +44 (0) 20 7467 7000  | Supérieure<br>(1 ou 2 personnes)    | £142 (+ TVA) | Petit-déjeuner continental compris. |
|   | Exécutive<br>(1 ou 2 personnes)     | £169 (+ TVA) |                                     |
| <b>Grange Langham Court Hotel 4*</b><br>31 – 35 Langham Street<br>Londres W1W 6BU<br>Tel.: +44 (0) 20 7436 6622   | Supérieure<br>(1 ou 2 personnes)    | £142 (+ TVA) | Petit-déjeuner continental compris. |
|   | Exécutive<br>(1 ou 2 personnes)     | £169 (+ TVA) |                                     |
| <b>Grange Blooms Hotel 4*</b><br>7 Montague Street<br>Londres WC1B 5BP<br>Tel: +44 (0) 20 7323 1717   | Supérieure<br>(1 ou 2 personnes)    | £139 (+ TVA) | Petit-déjeuner continental compris. |
|   | Exécutive<br>(1 ou 2 personnes)     | £169 (+ TVA) |                                     |
| <b>Grange Buckingham Hotel 4*</b><br>39-40 Bedford Place<br>Londres WC1B 5JT<br>Tel: +44 (0) 20 7636 2474   | Studio simple                       | £139 (+ TVA) | Petit-déjeuner continental compris. |
|   | Studio supérieur                    | £139 (+ TVA) |                                     |
|   | Studio Deluxe                       | £169 (+ TVA) |                                     |
| <b>Grange Portland Hotel 4*</b><br>31-32 Bedford Place<br>Londres WC1B 5JH<br>Tel: +44 (0) 20 7580 7088   | Studio simple                       | £139 (+ TVA) | Petit-déjeuner continental compris. |
|   | Studio double                       | £139 (+ TVA) |                                     |
|   | Studio double Deluxe                | £169 (+ TVA) |                                     |
| <b>Grange Clarendon Hotel 4*</b><br>34-37 Bedford Place<br>Londres WC1B 5JR<br>Tel: +44 (0) 20 7307 1575  | Supérieure, chambre simple standard | £139 (+ TVA) | Petit-déjeuner continental compris. |
|   | Exécutive                           | £169 (+ TVA) |                                     |
| <b>Grange Beauchamp Hotel 4*</b><br>24-27 Bedford Pl, Bloomsbury<br>Londres WC1B 5JH<br>Tel: +44 (0) 20 7016 2540   | Supérieure<br>(1 ou 2 personnes)    | £150 (+ TVA) | Petit-déjeuner continental compris. |
|   | Exécutive<br>(1 ou 2 personnes)     | £180 (+ TVA) |                                     |
| <b>Grange White Hall Hotel 4*</b><br>2-5 Montague St, Bloomsbury<br>Londres WC1B 5BU<br>Tel: +44 (0) 20 7580 2224   | Supérieure<br>(1 ou 2 personnes)    | £139 (+ TVA) | Petit-déjeuner continental compris. |
|   | Exécutive<br>(1 ou 2 personnes)     | £169 (+ TVA) |                                     |